

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA PROFESSION
SYNTHESE DES RESULTATS BRUTS 3^{EME} SONDAGE COVID -19

Par Jean-Michel CALVAR, Président de l'Observatoire national de la profession.

Présentation des résultats bruts du 3^{ème} sondage lié à la situation de Crise sanitaire qui s'est déroulé du 16 octobre au 11 novembre 2020 et vient d'être clôturé. Comme lors deux premières vagues un rapport complet sera publié sur le site du CNB.

Profil des répondants :

Les résultats présentés ci-après s'appuient sur 3666 réponses utiles d'avocats. On note que, sans surprise, ce troisième sondage enregistre une moindre participation que les précédents tout en comptant un nombre de réponses suffisant. Il est à remarquer que le taux de réponses incomplètes est nettement plus fort pour cette dernière vague que pour les précédentes.

L'échantillon par ses différents indicateurs : taux de féminisation, âge, modes d'exercice, niveau des revenus, etc. s'inscrit totalement dans la continuité par rapport aux deux précédentes éditions. Toutefois, le taux de féminisation, la participation des individuels, sont légèrement supérieurs tandis qu'inversement la participation des collaborateurs et celle du barreau de Paris est en légère baisse. A noter aussi, un taux de participation un peu plus important des avocats de plus de 50 ans.

82 % des répondants déclarent avoir une activité judiciaire.

Activité

- A la veille et au début du confinement, l'activité est réduite pour 51 % des avocats, normale pour 40 %, supérieure à la normale pour 7 % et arrêtée pour 2 %.
- Et 60 % notent que l'ouverture de nouveaux dossiers est en régression.
- Pour 70 % des participants il n'y a pas de modification de leur clientèle
- 70 % des répondants constatent un impact de la situation actuelle sur leur une trésorerie ; pour 77 % d'entre eux, la raison en est la baisse d'activité que la situation induit, pour 59 % c'est le ralentissement du traitement judiciaire des dossiers et pour 49 % lié aux problèmes de recouvrement d'honoraires.
- Pendant les mois de juillet à septembre entre 76 % et 81 % des avocats ont réglé leurs charges sociales professionnelles en totalité, 11 % partiellement constant entre 8% et 14 % des avocats aucune.
- 97 % des avocats disent ne pas avoir déclenché de mesures de sauvegarde.

Viralité et activité

- Impact de la viralité sur l'activité, 72 % des répondants non pas été impactés depuis le début du mois de septembre (quarantaines, cas contacts, déclarés positifs), plus du quart l'a été pour des durées majoritairement de 7 (19 %) ou 10 jours (14 % des répondants).
- Un peu plus d'un avocat sur deux (58 %) considère qu'il n'est pas mieux préparé pour maintenir son activité face à une nouvelle mesure de confinement, alors que 77 % des répondants pensent que leur activité sera temporairement compromise et 10 % que ce sera définitif.

Aides

- 53 % ont sollicité le fonds de solidarité Covid-19 volet 1 (1500) et 33 % un PGE, 30 % le fond de solidarité de la CNBF et 5,5 % ont fait des demandes d'avance sur missions d'AJ ;
- 49 % ont bénéficié du fonds de solidarité Covid-19 Volet 1, un peu moins d'un avocat sur 3 (30 %) du PGE, 26 % de l'aide du fond de solidarité de la CNBF et 5 % de l'avance sur mission d'AJ ;
- 31 % des répondants n'ont pas obtenu l'aide Covid-19 Volet 1, 30 % celle de la CNBF, 29 % le report de leur loyer et 20 % l'aide Covid-19 (Volet 2).
- Les raisons avancées pour la non-obtention des aides portent en majorité sur le dépassement des seuils, ou la non-correspondance avec les conditions demandées.

Difficultés

- Concernant le fonctionnement des juridictions, le classement reste inchangé : la fixation lointaine des dates d'audience reste en tête des problèmes (concerne 68 % des répondants), l'absence de visibilité sur le fonctionnement (40 % concernés), les difficultés pour obtenir des dates d'audiences (37%), les dates de délibéré incertaines (35 %) et les difficultés de maintien de plaidoiries (33%).

De manière générale, pour deux avocats sur trois (64 %) la relation magistrats/avocats est jugée négativement (mauvaise/très mauvaise/médiocre) et même pour un avocat sur trois (32 %) : médiocre inversement pour moins de 30 % des avocats elle est jugée bonne (29 %) ou excellente (1%).

Depuis la réouverture des juridictions post confinement :

- Les répondants ont déclaré à 53 % que l'accessibilité avec les magistrats s'est détériorée, 44 % qu'elle est restée stable et 3 % qu'elle s'est améliorée.
- L'accessibilité aux greffes a été déclarée à 58 % détériorée, 38 % stable et 4 % en amélioration.
- L'accessibilité des administrations a été déclarée à 49 % détériorée, à 48 % stable et 3 % en amélioration.

Concernant les autres difficultés d'exercice (hors juridictions)

- La diminution de l'activité hors secteur aidé est la première difficulté citée par un avocat sur deux (49 %), les dysfonctionnements des services postaux viennent ensuite (45 %) et ensuite la diminution de l'activité du secteur aidé.

Préoccupations actuelles ; les réponses à la question quelles sont vos préoccupations actuelles [*qui reflètent l'état d'esprit des avocats et témoignent de fortes remises en question*]

- Me reconverter pour quitter la profession arrive en tête avec 39 % des répondants (avec un taux de participation de 62 %), changer l'orientation de mon activité dominante ou de mon cabinet (30 %) et à 23 % la recherche d'une association avec d'autres confrères.
- 32 % des répondants témoignent d'autres préoccupations qui ont comme grands axes principaux
 - Développer la communication sur internet pour obtenir de nouveaux dossiers ; accentuer les médiations, passer en société, mutualiser les charges ou les réduire ;
 - S'installer et développer une clientèle personnelle pour les collaborateurs,
 - Préparer, anticiper et faire valoir ses droits à la retraite (éventuellement active),
 - Se former développer d'autres compétences, pour proposer de nouveaux services et trouver d'autres sources de revenus ;
 - Créer une legaltech ou une autre activité,
 - Organiser sa conversion vers la magistrature

Le petit tiers des avocats qui souhaitent réorienter, développer leur activité ou celle des cabinets ciblent :

- 59 % le conseil, 35 % les MARDs, 25 % le judiciaire et 22 % l'activité de mandataire (immobilier, sportif ; artistique) ;
- Concernant les mesures de restructuration des cabinets, 86 % se déclarent non concernés

Méthodes, outils, process utilisés pendant le confinement et conservés au-delà du confinement

- Le suivi de formations dématérialisées (63%) ; Les RDV et visioconférences avec les clients (60 %) ; la prise de RDV en ligne (33 %) ; logiciels de gestion du cabinet (22 %) notamment

Les outils auxquels ils pensent devoir recourir prochainement apparaissent dans le même ordre des priorités que la question précédente :

- Les RDV et visioconférences avec les clients (47 %) ; Le suivi de formations dématérialisées (34%) la prise de RDV en ligne (30 %) ; logiciels de gestion du cabinet (18 %).

Pour ces deux questions, l'utilisation des banques de données enregistre un score très faible (respectivement 9 % et 6 %) alors que c'est un outil indispensable de travail, le point sera analysé par les membres de l'Observatoire.

L'indice de confiance s'établit en repli avec une note de 4,8 pour le 3^{ème} sondage, contre 5,1 en juin (S2) et à celui de 4,1 en période de confinement (S1).